

Le Collectif autonome des CJE souhaite rencontrer rapidement le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

SAINTE-ADÈLE, 28 JANVIER 2016 — Le Collectif autonome des Carrefour Jeunesse Emploi du Québec prend acte du retour de Monsieur François Blais comme titulaire du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ce retour permettra à M. Blais de réévaluer certaines réformes qu'il a entreprises lors de son premier passage à ce ministère, dont celle qui touche plus spécifiquement au cadre de financement des carrefours jeunesse-emploi (CJE).

À ce chapitre, le Collectif souhaite engager rapidement le dialogue avec le nouveau ministre et rappelle qu'une demande de rencontre était déjà en processus de traitement avec le cabinet de Sam Hamad.

« Le bilan des neuf premiers mois du nouveau cadre de financement nous a permis d'identifier certains enjeux et nous avons proposé des correctifs à Emploi-Québec pour garantir un meilleur accès à tous les jeunes aux services des CJE », explique Rachelle Després, présidente du Collectif. « Le ministre Blais connaît bien le dossier, alors nous espérons pouvoir le rencontrer rapidement pour lui présenter notre analyse et nos solutions », poursuit Mme Després.

Des correctifs simples pour garantir un meilleur accès aux CJE à tous les jeunes

Parmi les principaux enjeux découlant des changements au cadre de financement des CJE, qui est passé d'une subvention de fonctionnement à des ententes d'achat de service d'aide à l'emploi avec Emploi-Québec, les CJE ne sont plus en mesure d'offrir un accueil universel à tous les jeunes adultes. Ces derniers doivent maintenant correspondre à certains critères pour être admis dans l'un des six groupes de services d'Emploi Québec. Les CJE ont également perdu leur capacité à réaliser, en partenariat avec d'autres organismes locaux, des projets mobilisateurs et innovants qui répondent aux besoins des jeunes adultes et de leur milieu.

Pour corriger ces lacunes, le Collectif propose la création d'un programme local d'initiatives qui permettrait de rétablir l'accueil universel et la capacité des CJE d'agir localement, tout en répondant aux objectifs du gouvernement concernant certaines catégories de jeunes plus spécifiques. Le tout peut se faire à coût nul, en apportant simplement quelques correctifs au cadre actuel.

« Nous avons eu l'occasion de présenter nos propositions aux responsables du ministère et nous sommes très satisfaits de la qualité d'écoute qui a été manifestée. Maintenant nous devons voir le ministre », ajoute Rachelle Després, qui précise que cette rencontre doit avoir lieu « le plus tôt possible », car les CJE entament actuellement les discussions avec les instances régionales d'Emploi-Québec pour le renouvellement des ententes d'achat de service au 1^{er} juillet 2016.

« Les jeunes, leurs parents et les partenaires locaux qui travaillent en complémentarité avec les CJE, de même que plusieurs députés, déplorent le fait que tous les jeunes ne puissent plus être accueillis par les CJE. Si nous attendons un an de plus, l'impact négatif sur la jeunesse et sur les 110 communautés desservies par les CJE du Québec risque d'être très significatif », prévient Mme Després.

À propos du Collectif

Le Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec est un regroupement de 25 CJE implantés à travers le Québec, qui partagent des valeurs et des intérêts communs. Notre mission est de créer un espace dynamique de réflexion et d'action pour concevoir et promouvoir des pratiques originales au service des jeunes adultes âgés de 16 à 35 ans. Profondément ancré dans leurs milieux respectifs, chaque membre a su développer une offre de services diversifiée, afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes adultes de leur communauté.

Sources :

Rachelle Després
Présidente
(418) 359-3730

Marie-Claude Desjardins
Secrétaire générale
(450) 745-1300